

SLOW

République Française
Département : MEUSE
Arrondissement : Commercy
LEVONCOURT - COMMUNE

Séance du mardi 05 août 2025

Délibération N° DE_006_2025

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|--|----------|------------|
| En exercice | Présents | Votants |
| 6 | 6 | 6 |
| Date de la convocation : 29/07/2025 | | |
| Pour | Contre | Abstention |
| 6 | 0 | 0 |
| Résultat du vote : adoptée | | |

Le cinq août deux mille vingt-cinq, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DE LA MAIRIE), sous la présidence de MARIE-PIERRE VERDUN.

Présents : SYLVIE DAILLY, STEPHANE JACQUEMET, JEREMY JACQUEMIN, ALINE THIRION, MARIE-PIERRE VERDUN, ANNICK WILLIE

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, SYLVIE DAILLY est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : SUBVENTIONS 2025

Madame le Maire informe le conseil que suite au vote du budget 2025, le montant attribué aux subventions doit être réparti selon les demandes reçues.

Après délibération et à l'unanimité, l'octroi des subventions est décidé comme suit :

- SOUVENIR FRANCAIS : 300 €
- COMITE DES FETES DE LEVONCOURT : 250 €
- ADMR DE REMBERVAL : 300 €
- ASSOCIATION AU FIL DE L'AIRE : 150 €

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

MARIE-PIERRE VERDUN
Président de séance



SYLVIE DAILLY
Secrétaire de séance